

Image not found or type unknown



Succession avec vente immobilière

Par **taidouette**, le **07/07/2011 à 08:40**

Bonjour,rrnMerci pour vos réponses - cependant une question supplémentaire à Mimi 493 :rnQuelle est la marche à suivre pour se mettre en relation avec un juge ? rnPouvons-nous nous adresser directement au tribunal (TI ou TGI ?) ou devons-nousrnpasser par le notaire ?rnMerci à vous.rnrnCordialement,

Par **mimi493**, le **07/07/2011 à 12:28**

restez dans votre fil